

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 21 JANVIER 2026 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.es :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Stephen BONATO
- Eva BRUCATO
- Paul-Marie CLARET
- Frédérique DUPERRET
- Stéphanie JAUNAY
- Stéphane LIBS
- Elise MIGNOT
- Pascal ROBIN

Étaient excusé.es :

- Jérémy BRETA donne son pouvoir à Stephen BONATO
- Sylvain CLOCHARD donne son pouvoir à Frédérique DUPERRET
- Sylvie LARROQUE donne son pouvoir à Elise MIGNOT

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Léa FAUCHARD

13 administrateur.rices présent.es ou représenté.es

1. Validation du compte-rendu du CA du 10/12/25 et revue du CR du 4/11/25

Les comptes rendus des CA du 4 novembre et 10 décembre 2025 sont validés à l'unanimité.

Dans le cadre de la réorganisation en cours au cinéma Les 400 coups à Châtellerault, liée à deux précédents licenciements économiques intervenus fin décembre, et qui va impacter le poste de direction, Pascal Robin annonce qu'il ne devrait pas rester à son poste. Son départ pourrait intervenir fin avril.

Les administrateur.ices lui témoignent unanimement leurs regrets de ne plus pouvoir compter sur ses précieux avis et le point de vue qu'il apportait sur la situation des mono-écrans associatifs des petites villes et le remercient chaleureusement de sa constante implication durant ses mandats au conseil d'administration et au bureau en tant que secrétaire.

2. Bilan de l'année 2025

La fréquentation des salles

En ce début d'année 2026, les administrateur.rices ont fait part de leur bilan de fréquentation pour l'année 2025. De manière générale, on constate une baisse des entrées avec une forte hétérogénéité selon les territoires.

Les administrateur.rices pointent l'impact du Pass Culture sur la chute des entrées scolaires. Un travail approfondi a été réalisé dans l'animation et l'événementialisation des séances pour maintenir la fréquentation avec souvent un réel impact sur la fatigue des équipes.

Cette année difficile a toutefois bénéficié d'un mois de décembre accueillant des films porteurs, Art et Essai ou non, ayant ramené le public en salle (*Avatar 3*, *Zootopie 2*, *Le Chant des Forêts*).

Les activités du bureau

Le nouvel atelier « Vis ma vie » organisé par le SCARE et LuckyTime durant le Sommet des Arcs a beaucoup plu et a permis un temps d'échange ludique entre les exploitants et les distributeurs.

Le travail autour des formations professionnelles se poursuit avec notamment la mise en place d'une nouvelle formation intitulée « Relation aux spectateurs, de l'accueil à la gestion des tensions » dont la première session se déroulera les 26 et 27 janvier à Toulouse.

3. Commissions Art et Essai

À la suite de la commission d'appel des subventions Art et Essai, le CNC a rédigé un document sous forme de lignes directrices qui a pour vocation d'être envoyé en amont aux commissaires et lu au début de chaque commission Art et Essai. Ce document intègre également le bilan de la réforme qui n'avait pas été encore été partagé.

Les catégories A et B

Les administrateur.rices regrettent la manière dont la problématique des catégories A et B a été traitée au sein de ce document. La formulation ambiguë utilisée dans le texte, « le nouveau système de calcul **conserve** le principe d'une différenciation entre les établissements des catégories A et B d'une part, et C, D et E d'autre part », implique que l'algorithme aurait toujours fonctionné comme cela. Cependant, avant la réforme, à note égale, le multiplicateur était moindre pour les C, D et E pour rétablir un équilibre avec les A et B. Les administrateur.rices estiment que le désavantage dans les calculs automatiques n'est pas suffisamment explicité au sein des lignes directrices. Ainsi, si les commissaires ne prennent pas en compte ce déséquilibre, ils appliqueront aux cinémas A et B des points prenant doublement en compte leur situation géographique. Il est donc à présent à la charge des commissaires d'y porter une attention toute particulière et de s'intéresser à des exemples précis pour le démontrer. Le SCARE propose également d'organiser une réunion en visio avec les commissaires nommé.es par le SCARE ou les alerter de ce point.

Il est proposé également d'alerter Thomas Janicot, Président de la Commission, afin qu'il soit conscient de ce biais et uniformise les avis des commissions.

Transformation de la note en pourcentage

De plus, ce document indique qu'à partir de cette année, le résultat des commissions Art et Essai ne sera plus transmis sous forme d'une note de 1 à 20 mais d'un pourcentage, 50 % correspondant à une réduction de la moitié, 100 % n'ayant pas d'impact et 200 % doublant le résultat de référence.

2^e partie de la réforme : coefficients majorateurs et minorateurs

Enfin, le deuxième volet de la réforme concernant la majoration des films de moins de 80 copies recommandés Recherche et Découverte et la minoration des films à plus de 700 000 entrées, prendront effet cette année. Le SCARE a rappelé au CNC le souhait exprimé par les administrateur.rices que la majoration s'applique à tous les films Art & Essai à moins de 80 copies, et non seulement les R&D pour éviter que toute une partie des propositions fragiles soit écartée des programmations. La direction du cinéma du CNC est contre le fait de majorer la moitié des films Art & Essai. Le SCARE a rappelé que bien que cela représente la moitié des films Art & Essai, ce ne sont que 20% des séances programmées. En 2025, sur 474 films recommandés Art et Essai, seuls 92 étaient classés Recherche et Découverte.

4. Comité de concertation Diffusion

Un communiqué du CNC est paru le mercredi 21 janvier pour annoncer la deuxième recommandation du comité de concertation relatives aux « bonnes pratiques de diffusion des films en salle ». En complément, un webinaire sera également organisé par le CNC qui permettra de revenir sur ce guide de « bonnes pratiques » et de répondre aux questions.

Ce document a pour vocation d'être un outil de rappel de certains principes à appliquer lors de la négociation en vue de la programmation d'un film. C'est également l'occasion de rappeler qu'en cas de litige, les exploitants peuvent faire appel à la médiatrice du cinéma. Bien que les notions de « Plein programme » et « Plein écran » n'aient pas été définies dans le texte, il a été formalisé que le nombre de salles du cinéma doit être pris en compte dans la négociation du nombre de séances.

Enfin, le CNC a affirmé sa volonté de poursuivre le travail de ce comité et de l'étendre au non-commercial, à la presse cinéma, à la data et à d'autres sujets qui pourraient être proposés.

5. Assemblée Générale 2026

L'Assemblée Générale du SCARE se déroulera le dimanche 10 mai à 14h au cinéma L'Olympia de Cannes. Les projections du samedi soir et dimanche matin auront lieu aux Arcades. La gérante a envoyé un devis à Martin Bidou.

La salle de L'Olympia a été choisie en raison de la présence d'une scène pour une meilleure vision des intervenant.es à l'assemblée.

6. Perspectives 2026

Les élections municipales

Les élu.es des communes et agglomérations sont des partenaires privilégiés des cinémas indépendants, qu'ils soient privés, publics ou associatifs et leurs décisions peuvent impacter fortement leur avenir. En vue des prochaines élections municipales il est proposé que le SCARE accompagne ses salles adhérentes. Il a été décidé à l'unanimité que le syndicat suggérera à ses adhérents de s'adresser aux candidat.es et/ou futurs élu.es municipaux à l'aide d'un courrier type à personnaliser à leur intention. Ce modèle de lettre, joint au livret Art et Essai édité par le SCARE, permettra de les sensibiliser aux spécificités des salles indépendantes et Art & Essai. Le SCARE rappelle également qu'il restera vigilant sur ces sujets et invite ses adhérent.es à signaler toute difficulté. Cette question sera également abordée au sein de l'Assemblée Générale du SCARE en mai 2026 et sera un sujet prioritaire pour l'année à venir.

L'éducation à l'image

En plus de cet enjeu, le SCARE sera particulièrement vigilant à la mise en place des mesures relatives aux dispositifs d'éducation à l'image annoncées par le ministre Édouard Geffray d'une part et d'autre part aux budgets Pass Culture qui seront alloués. Les administrateur.rices sont optimistes face à l'énergie déployée dans la mise en place de ces dispositifs et à la création de plusieurs comités régionaux dans des territoires qui en étaient dépourvus.

La question de la fréquentation restera également un enjeu majeur pour le SCARE qui s'inquiète notamment d'une potentielle muséification des salles de cinéma. Les administrateur.rices sont également conscient.es de la difficulté pour les primo-accédants de reprendre un cinéma, ce qui laisse davantage de place aux importants réseaux et circuits.

Séance levée à 13h45